

Direction de l'intelligence territoriale et de la prospective (DITP)

Webinaire #2 « Bilan et perspectives du SRADDET »

9 novembre 2021

Relevé de conclusions

Durée : 2h

Participants : 90

Objectifs de la rencontre :

- Présenter et échanger sur le projet de bilan de la mise en œuvre du SRADDET après 20 mois d'exercice, recueillir l'avis des collectivités sur le dispositif de mise en œuvre du SRADDET.
- Présenter et échanger sur les perspectives d'évolution du SRADDET au regard des nouvelles dispositions normatives.

14h00 - Lancement du webinaire

Introduction par Laurence Rouède, Vice-présidente du Conseil régional en charge du développement, de l'équité des territoires et des contractualisations et Pascal Delteil, Référent régional Nouvelle-Aquitaine de la Fédération nationale des SCoT.

Laurence Rouède introduit la rencontre en précisant que la Région doit réaliser un double exercice dans les prochains mois : le premier consiste à réaliser un bilan du SRADDET dans les 6 mois suivant le renouvellement du conseil régional ; le second concerne l'engagement d'une modification du SRADDET au regard des nouvelles dispositions législatives. Si le bilan du SRADDET confirme la pertinence des objectifs initiaux du schéma et la faisabilité de ses déclinaisons locales, les nouvelles normes imposent quant à elles de faire évoluer le schéma sans toutefois affecter ses orientations fondamentales. Elle précise que des travaux ont d'ores et déjà été engagés avec la fédération des SCoT notamment sur la question de la lutte contre l'artificialisation.

Pascal Delteil exprime la volonté de la fédération des SCoT de poursuivre la collaboration avec la Région pour la mise en œuvre des objectifs du SRADDET, en insistant sur la nouvelle période de co construction qui va s'ouvrir pour l'évolution du schéma. Il indique que les Scot sont la porte d'entrée du SRADDET dans les territoires et qu'ils reflètent la diversité des territoires néo-aquitains. Il rappelle l'enjeu d'équilibre entre développement local et sobriété foncière.

14h15 - Séquence 1

- **Présentation du projet de bilan de mise en œuvre du SRADDET** par les services de la Région (Nicolas Martin et Valentin Tripier- pôle DATAR, DITP, Unité SRADDET)

Cf. la présentation PPT

Un sondage est réalisé lors du webinaire afin de consulter les participants sur le dispositif de mise en œuvre du SRADDET et recueillir leur avis sur les points à consolider (résultats en annexe 1).

Questions/réflexions :

Concernant la mise en œuvre du SRADDET et de ses déclinaisons locales, les participants expriment le besoin de conseils au cas par cas lors de l'élaboration de leurs documents de planification et d'urbanisme, confirmant ainsi l'utilité du rôle de personne publique associée de la Région. Par ailleurs, ils expriment le souhait d'une meilleure articulation entre le SRADDET et les mesures d'accompagnement de la Région notamment les politiques contractuelles, pour une meilleure synergie des cofinancements avec les objectifs du schéma.

Il est aussi évoqué l'importance de sensibiliser les élus sur la question de la consommation foncière et sur les modèles de développement urbain durable, sous un angle plus qualitatif. Il s'agit de faire collectivement passer des messages partagés sur les territoires au travers d'outils pédagogiques. Dans ce sens, l'utilité du « guide de mise en œuvre » du SRADDET est confirmée. Il permet de répondre aux attentes en matière d'illustrations sur des modalités de déclinaison du SRADDET. Les participants expriment leur volonté d'identifier et de faire aboutir des dispositifs d'urbanisme opérationnel permettant la mise en œuvre du SRADDET, ce qui invite au renforcement d'outils de partage d'expérience plus « démonstrateurs », et au confortement de l'ingénierie territoriale.

Enfin, certains participants ont préconisé qu'une articulation soit envisagée entre le SRADDET et le SRDEII sur l'économie circulaire et la décarbonisation de l'économie. La question du renforcement des débouchés liés à la valorisation des déchets du BTP est également posée.

15h15 – Séquence 2

Présentation des incidences normatives récentes sur le SRADDET et des perspectives d'évolution du schéma

Cf. la présentation PPT

Questions/réflexions :

Des participants formulent le souhait que les règlements d'intervention de la Région, notamment dans le domaine du foncier, puissent être réinterrogés au regard de l'avancement du travail collectif sur la lutte contre l'artificialisation et la territorialisation des objectifs de sobriété foncière.

Des participants font état d'attentes d'accompagnement de la Région pour venir expliquer les enjeux de sobriété foncière auprès des collectivités, les incidences de la loi « Climat et Résilience »¹ et le rôle du SRADDET. D'autres souhaitent que puissent être renforcés les outils d'observation de la consommation foncière en temps réel. Au-delà de la fourniture de données, l'enjeu est celui de leur bonne appropriation et exploitation, dans des territoires dépourvus de compétences en géomatique.

Suite à une question, il est précisé que selon la loi « Climat et résilience », les délais d'intégration des objectifs de sobriété foncière issus de la loi, et à traduire dans le SRADDET, sont portés à 2026 pour les SCoT et 2027 pour les PLUi, par voie de modification simplifiée.

Enfin, suite aux questions concernant la conférence des SCoT prévue par la loi « Climat et résilience », il est précisé que la loi prévoit qu'y soient représentés également deux EPCI et communes, non couverts par des SCoT et compétents en matière d'urbanisme.

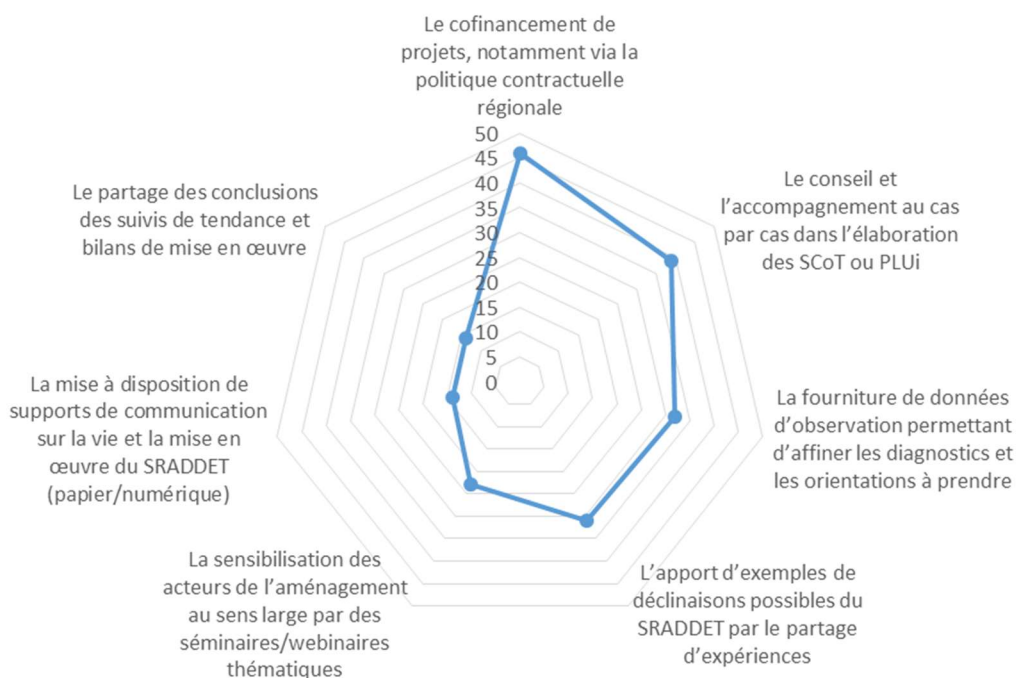
16h00 - Conclusion – Laurence Rouède

Laurence Rouède remercie les participants. Elle précise que, comme pour l'élaboration du SRADDET, le dialogue avec les partenaires que ce soit pour la consolidation du présent bilan, comme pour les évolutions futures du schéma demeure le fil conducteur de la Région. Les échanges de ce jour permettront notamment de compléter le bilan de mise en œuvre du SRADDET qui sera présenté en séance plénière du Conseil régional le 13 décembre prochain.

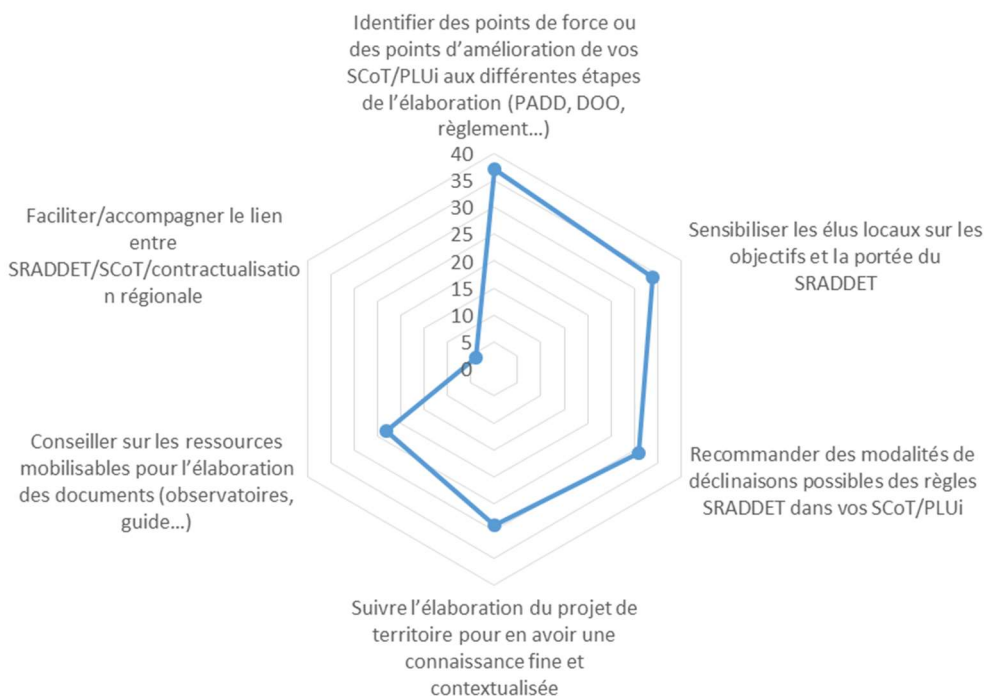
¹ Loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets du 22/08/2021

Annexe 1 : résultats du sondage

1) Quelles actions de la Région vous paraissent les plus à même d'aider les collectivités dans la mise en œuvre du SRADET ?

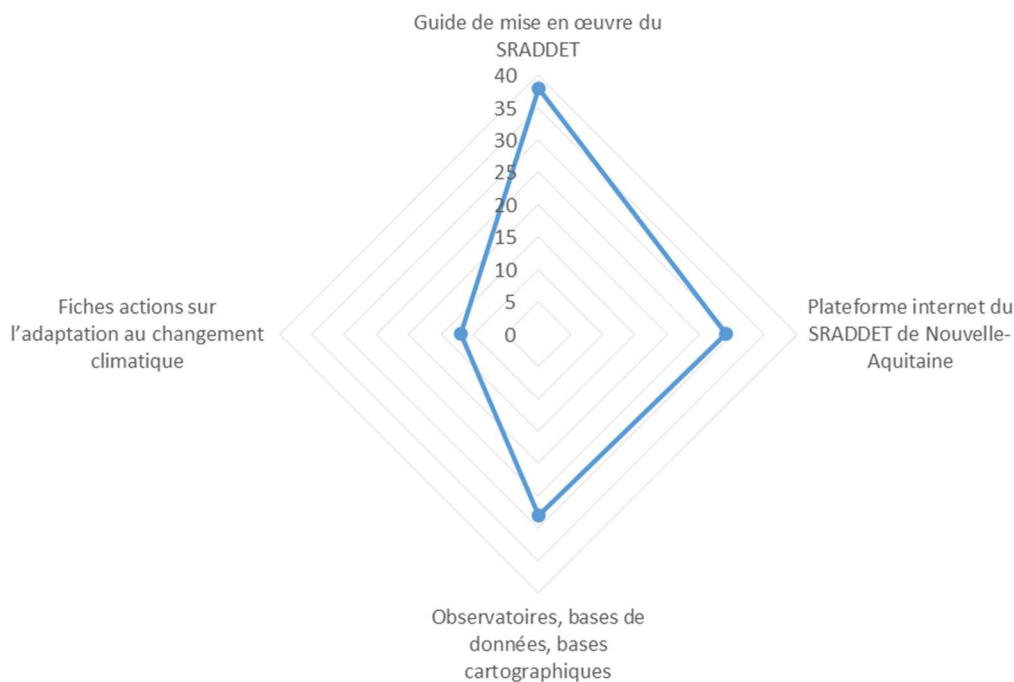


2) Sur quels aspects êtes-vous le plus en attente des services de la Région dans son rôle de Personne publique associée (PPA) ?

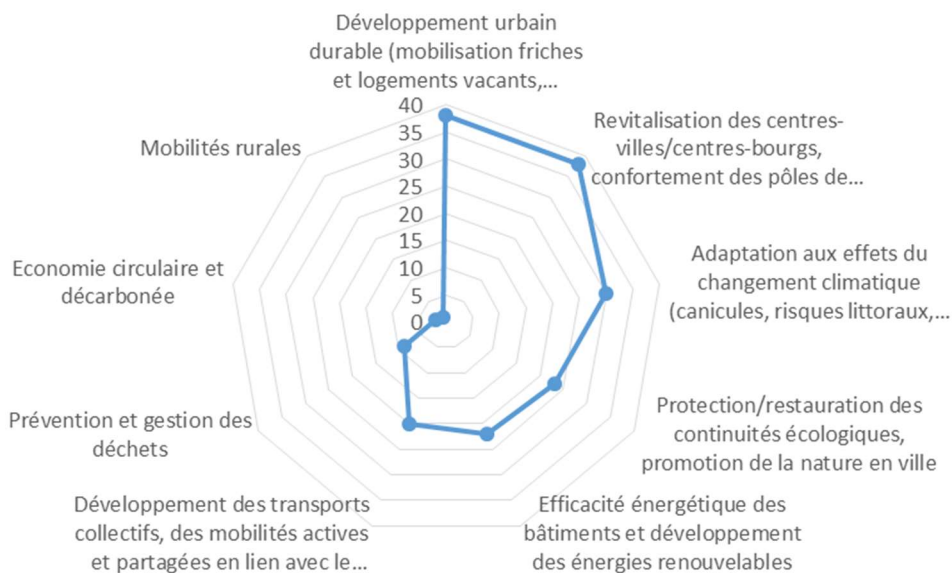


A noter : la proposition « faciliter/accompagner le lien entre SRADET/SCoT/contractualisation régionale » est une suggestion complémentaire apportée dans le fil de discussion par un participant.

3) Avez-vous déjà eu recours aux ressources suivantes ?



4) Parmi ces thèmes du SRADET, lesquels-vous paraissent les plus prioritaires à faire avancer dans vos documents de planification et d'urbanisme, au regard de votre projet de territoire ?



A noter : les propositions « économie circulaire et décarbonée » et « mobilités rurales » sont des suggestions complémentaires apportées dans le fil de discussion par des participants.

5) Pour quelles raisons souhaitez-vous faire avancer ces thématiques prioritaires dans vos documents de planification ?

